

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°17 Permissions,

n°17

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 392 du 31/07/1929

Date de publication
21 juillet 1929

Date du numéro
31 juillet 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trente jours, à compter du 31 juillet 1929, est accordée à M. Brouillet, commis principal du cadre local des P, T, T., pour en jouir à Diré-Dawa